

Un aventurier genevois au seizième siècle

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **58 (1920)**

Heft 12

PDF erstellt am: **24.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-215459>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

qui domine jusqu'au 21 janvier. Ceux qui naissent sous ce signe sont mélancoliques, tristes, humbles, caressants & d'une amitié constante. Le 21 juin Apollon fera son entrée au Cancer, quatrième signe du Zodiaque. Ceux qui naissent sous ce signe sont naturellement grands, les yeux petits, les épaules larges, etc.; le 22 juillet l'Astre du jour logera à l'enseigne du Lion, cinquième signe du Zodiaque qui dure jusqu'au 22 août, ceux qui naissent sous ce signe sont spirituels, intelligents, propres aux dignités, beaux et de belle taille. » E. B.



ON CITOYEN QUE N'A PAS VOLLU SE LAISSI NONMA

VE lè huitante-quattro, l'ai avai dein lè pâyî étrandzi dai menacé dè clia crouya maladi, qu'on l'ai dit lo choléra. Lé z'homme que l'éton pé lo gouvernemin l'avon zu pouaire que ci choléra vigné assebin per tzi no; et l'ont fé on n'ordonnance à einvouyi ai z'autorité dè tolé lè quemouné po l'ao fère à savai que dévessont preindre toté lè mésouré po pas que clia brouilléri dè choléra vigne assebin no z'einpouésenâ. Cil'ordonnance demandâve ein tot premi coup âi quemouné dé nonmâ dai coumechons dè salubritâ.

La municipalité d'onna quemounne que l'avai assebin reçu cil'ordonnance, se assemliaie po nonmâ clia coumechon, et l'a décidé dè la preindre ein défrou dè la municipalité. Dein la quemouna, l'ai avai on citoyen que fasâi soveint dè l'opposechon et que sé geinâve pas dein lè tenablie daô Conset générâ, de deré quouquie veretâ âi municipaux. Po cein, n'étâi pas tan annâ, et l'on cru trovâ dinse n'ocajon dè l'eimbétâ on bocon ein lo beitein dè clia coumechon.

La municipalité einvouya don l'hussé po lai fère savai que l'étâi nonmâ. Cili l'hussé, qu'étâi on vilho gendarme que n'annâve pas destra lo coô, sè redzoïssâ dza dè vèrè la tita que volliâve fère. Mâ ne sè pas redzoï grantein, po cein que quan l'a zu fé sa coumechon, l'autro l'ai à répondu :

— Atiuta, me n'ami, t'è faut allâ dere à cliâo municipaux que po clia tistion dè merdéri, ne faut pas que tztzeïont ein défrou, l'ont tot cein que faut dein la municipalité. J. à St-Jean.

A Sauvabelin. — Une grand'mère se promène avec sa petite-fille. Les bois sont déserts, ce qui donne à la grand'mère l'idée de dire à la petite :

— Dis donc, s'il venait un loup, que ferais-tu ?

— Eh bien ! grand'mère, je me mettrai derrière toi et pendant que le loup te mangera, j'aurai le temps de me sauver.

LES AGRÈMENTS DE LA VIEILLESSE

Pour un quasi-octogénaire.

L'AUTEUR de cette spirituelle pièce de vers est M. J.-F. Chaponnière, né à Genève en 1769. Il fut l'un des fondateurs du *Journal de Genève* et mourut en 1856. On a de lui plusieurs chansons devenues populaires.

Tant de gens ne se peuvent résigner à vieillir et maugrént toute la journée contre la fuite rapide des années, entraînant avec elles, dans leur exode sans recours, les privilèges de la jeunesse. M. Chaponnière leur apprend comment il faut prendre la chose. La leçon est des plus séduisantes :

Jadis, je célébrais Bacchus,
J'enseignais à lever le coude;
Ma muse, aujourd'hui ne vit plus
Que de tisane et d'eau de soude.
Adieu, banquets, refrains joyeux;
Plus de vin, partant plus d'ivresse;
Je pratique, ne pouvant mieux,
Les lois d'une austère sagesse.
Ah ! quel plaisir ! qu'on est heureux,
Mes bons amis, quand on est vieux !

Autrefois, d'un objet charmant,
Je m'approchais avec aisance;
Je peignais mes feux joliment,
Dans l'espoir d'une récompense;
Maintenant, quand je suis auprès
D'un essaim de gentes fillettes,
Je me borne à lorgner leurs traits,
Encore me faut-il des lunettes.
Ah ! quel plaisir ! qu'on est heureux,
Mes bons amis, quand on est vieux !

Je me complais à voir danser
Le beau sexe, que rien ne lasse;
Mais quand l'air m'excite à valser,
La goutte me cloue à ma place.
Si je fredonne quelques chants,
Ma voix n'est plus là, je chevrotte,
Et j'entends rire à mes dépens
Quand j'ai fait une fausse note.
Ah ! quel plaisir ! qu'on est heureux,
Mes bons amis, quand on est vieux !

Si je parle à nos jeunes gens
Beaux-arts, politique ou science,
Appuyant mes raisonnements
Des leçons de l'expérience,
Je les vois, d'un air dédaigneux,
Toiser ma tournure caduque,
Et poliment se dire entre eux :
N'écoutez pas cette perruque.
Ah ! quel plaisir ! qu'on est heureux,
Mes bons amis, quand on est vieux !

En Egypte et chez les Indous,
Une momie, ornant la table,
Semblait leur dire : « Amusez-vous,
L'existence est si peu durable. »
Suis-je dans un brillant repas,
Où règne la gastronomie,
N'osant boire et ne mangeant pas,
Je représente la momie.
Ah ! quel plaisir ! qu'on est heureux,
Mes bons amis, quand on est vieux !

Chaque jour, une infirmité
De mainte piqûre suivie,
Me procure la volupté
De me sentir encore en vie.
Mon docteur, brûlant du désir
De m'imposer quelque recette,
Galamment, me donne à choisir
L'opium, la soude ou la lancette.
Ah ! quel plaisir ! qu'on est heureux,
Mes bons amis, quand on est vieux !

Pour me consoler, je me dis :
Le vieux âge est expiatoire;
J'irai sans doute au paradis,
Je fais ici mon purgatoire;
Et lorsqu'enfin je m'éteindrai,
Purifié par la souffrance,
Gaiement au ciel je monterai,
En bénissant ma délivrance.
Ah ! quel plaisir ! qu'on est heureux,
Mes bons amis, quand on est vieux !

L'actualité. — Un loustic de nos amis résume en ces termes les événements d'Allemagne :

« Berlin ne rit plus sous Kapp. »

Sans fautes. — Deux fiancés qui n'habitent pas la même localité se séparent à la gare :

— Je t'écirai « sans faute », lui dit-elle.

— Ne te gêne pas, écris comme à l'ordinaire.

Tout naturel. — Un écrivain qui ne manque pas d'esprit, mais qui se répète volontiers, ne se fait pas de scrupule de remplacer comme inédite, dans quelque journal, la copie qui lui a déjà été payée ailleurs.

Et quelqu'un de dire :

— Dame ! il justifie sa réputation. Tout le monde sait qu'il a de l'esprit à en revendre !

LE CHEMIN DE L'ÉCOLE

Extrait d'un numéro du « Journal des Tribunaux » de 1854 :

UN huissier devant aller de son domicile jusque chez la personne à qui il devait faire une notification au moyen d'une course de demi-heure, a eu un scrupule tiré de ce que la ligne droite le faisait passer sur un cercle voisin. Il lui semblait qu'il était en office pendant tout son voyage et qu'il ne pouvait pas fonctionner hors de son cercle ; en conséquence de quoi il faisait un détour de près de trois lieues pour ne pas quitter son territoire officiel.

Il y a eu plainte, parce que ce détour augmentait d'une manière sensible le chiffre de l'émolument. Le tribunal cantonal n'a pas admis le système de l'huissier, et il a décidé qu'il serait réparti, que nulle part, dans les dispositions de la loi, il n'est dit que le fonctionnaire public ne pouvait pas se transporter au travers d'un territoire qui ne fait pas partie de la circonscription dans laquelle il exerce ses fonctions ; qu'en particulier les dispositions sur le tarif ne prévoient rien de pareil et que les distances sont toujours calculées d'un endroit à l'autre du canton, par le chemin le plus court, à moins qu'il ne soit momentanément impraticable. »

UN AVENTURIER GENEVOIS AU SEIZIÈME SIÈCLE

NOUS reproduisons de la *Suisse Pittoresque* (Paris, 1835), le résumé de curieuses aventures, probablement peu connues et qui intéresseront sans doute les lecteurs du *Conteur Vaudois* :

Ce fut dans un des villages situés non loin des bords du lac de Genève, que naquit, vers l'an 1565, le jardinier Allard, qui a joué pendant plus de 20 années un rôle si extraordinaire en Europe. A l'âge de 25 ans, il quitta furtivement Genève, et erre d'abord en Allemagne, d'où il passe en Suède. Jardinier du roi Eric XIV, il s'insinue si adroitement dans les bonnes grâces du monarque, que celui-ci le nomme son agent auprès de la république de Venise. De Venise il passe à Milan, où il se permet des discours injurieux contre le pape et les cérémonies de l'église. On l'arrête et il est transféré à Naples dans les prisons de l'inquisition ; mais Grégoire XIII apprenant qu'un homme qui se dit ministre de la cour de Suède, est détenu dans les cachots du saint-office, réclame Allard, le fait venir à Rome, s'entretient avec lui, et se trouve si satisfait de sa justification, qu'il lui rend la liberté. Allard, ayant quitté l'Italie, passa en Dauphiné. Là il se présenta au connétable de Lesdiguières, qui y commandait les troupes des réformés, et lui promit pour le roi de Navarre les soldats de la Suède et un subside de cinq millions dont il pouvait disposer. Lesdiguières l'adressa au roi, qui accorda de la confiance à ses promesses, et s'en fit suivre à la Rochelle. Pendant son séjour dans cette ville, plusieurs capitaines suédois, ayant vu et reconnu Allard, déclarèrent publiquement que c'était un imposteur, qui avait déjà compromis le roi de Suède et rempli sa cour d'intrigues et de divisions. Allard se voyant découvert quitta sur-le-champ la Rochelle et vint à Paris. Ayant obtenu une audience de Henri III et de Catherine de Médicis, il leur dit qu'il pouvait faire recouvrer cinq millions à la couronne, et qu'il avait quitté le roi de Navarre, parce que celui-ci avait voulu l'engager à lui livrer cette somme. Le roi et la reine le comblèrent de caresses, ce qui lui donna la facilité de se lier promptement avec les plus riches seigneurs de la cour. A cette époque arrivèrent à Paris les députés suisses, qui venaient y renouveler l'alliance entre la France et le Corps helvétique. Allard les vit et leur dit, sous le sceau du secret, qu'il prêtait au roi de France 2 millions d'écus, une moitié en argent comptant et l'autre en billets hypothéqués sur les biens du connétable de Montmorency, tué en 1567, à la bataille de St-Denis. Il ajouta qu'il désirait acquérir la bourgeoisie de Lucerne, et offrit de la payer 20,000 écus. Sur leur assurance positive de succès, Allard part pour Lucerne, muni de lettres de recommandation des députés, se fait recevoir bourgeois et prête serment de fidélité. Bientôt l'aventurier revient à Paris, avec une garde de 12 hallebardiers, menant un train de prince et jouissant d'un crédit assuré à la cour. Mais la scène change : la veuve du connétable, instruite de ses prétentions sur la succession de son mari, écrit au roi que le connétable n'a jamais vu Allard, qu'il ne lui doit rien, et que toute cette affaire n'est qu'un tissu de mensonges et d'escroqueries. On commence à ouvrir les yeux. Ternaute demande des renseignements à Gargouillad, maire de la Rochelle, qui répond qu'Allard n'est autre chose qu'un chevalier d'industrie. On s'empare alors de sa personne, et il est emprisonné à la Conciergerie.

Cependant il parvient à obtenir sa liberté et part pour Lausanne dans un équipage brillant et accompagné de plusieurs gentilshommes abusés, qui lui forment une espèce de cour. Habile à nouer de nouvelles intrigues, il se rend à Berne, pour demander aux magistrats de cette ville, de lui avancer une somme de 100,000 livres sur une cédule de 500,000 écus d'Emmanuel de Savoie. Pressé de l'exhiber, Allard ne peut la produire; elle est restée à Paris, dit-il, et il se dispose à aller l'y chercher. Il part, mais à la réquisition du sénat de Berne, qui n'a pas tardé à voir en lui un aventurier impudent et dangereux, on l'arrête, et il est enfermé dans une salle située au second étage d'une vieille tour. Au bout de quelques jours, s'étant procuré une lime et une échelle de corde, il parvient à scier un des barreaux de sa fenêtre, et tente de s'échapper par cette ouverture. Il est sur le point d'y arriver, quand la corde trop faible pour soutenir le poids de son corps, se rompt et le précipite d'une hauteur de plus de 60 pieds. Allard est tué sur le coup et termine ainsi, par une mort inattendue, sa vie coupable et ses indignes impostures.

Dès que la nouvelle de sa mort fut parvenue à Bâle, l'hôte de l'auberge de la Cigogne, où il avait longtemps logé et mené un train de grand seigneur, demanda à la justice d'ordonner l'ouverture d'une riche cassette, fermée de trois serrures et d'autant de cadenas, qu'Allard lui avait confiée avant son départ, afin de lui laisser entre les mains une garantie des avances considérables qu'il lui avait faites. On souscrivit sur-le-champ à son désir; mais, à son grand étonnement, le bon Bâlois n'y trouva que des morceaux de briques rouges.

Pèse-lettre. — Un professeur du lycée de Nantes a imaginé un moyen ingénieux et simple de peser une lettre :

On pose trois sous sur le bord gauche de l'enveloppe du côté opposé à l'adresse et on place cette enveloppe sur le doigt, un crayon ou une lame de couteau, de façon que cet axe soit juste entre le bord où sont les sous et le milieu de l'enveloppe; on lâche alors la lettre; si elle penche du grand côté, elle pèse plus de quinze grammes; on peut alors ajouter autant de fois trois sous qu'il faut de timbres de 15 centimes et on a le poids exact de sa lettre.

MÉFI'-TOI DU PLUS FORT.

Une punaise, un soir,
Je ne sais d'où venue ?
Méditait, étendue
Sur un lit de docteur.
Mais avant qu'il fut tard,
Un pion malhonnête,
Dérangea la pauvrete,
Qui le mordit au lard.
La guerre commença,
Qui fut d'ailleurs terrible !
Croirait-on qui gagna ?
La punaise, invincible !
Vaincu, avec tristesse
Le pauvre professeur,
Quitte son lit, qu'il laisse
A son heureux vainqueur.
Bientôt, le jour parut
Et, peu après, trouvée,
Par le vaincu tuée
La punaise mourut.
De cette pauvre bête
Voyant le triste sort !
En pleurant, je répète,
Méfi'-toi du plus fort !

Bons de caisse 5 ½ % des Chemins de fer fédéraux.
— L'accueil réjouissant fait à l'émission de ces bons a permis d'en placer déjà pour une somme élevée. On compte ainsi pouvoir clore prochainement la souscription.

Les emprunts des chemins de fer fédéraux ne le cèdent en rien, quant à leur importance pour l'économie nationale suisse, aux émissions de la Confédération destinées au ravitaillement du pays. Ils ont pour but de permettre aux Chemins de fer fédéraux de poursuivre énergiquement l'œuvre de l'électrification, de manière à rendre la Suisse toujours moins dépendante de l'étranger pour les livraisons de charbons. Contribuable et créancier ont intérêt à favoriser cette œuvre, d'autant que les Chemins de fer fédéraux, entreprise d'Etat, offrent un placement sûr sous tous les rapports.

A PROPOS DE TIR FÉDÉRAL



aura-t-il ou n'y aura-t-il pas un tir fédéral à Lausanne, en 1922 ? Personne encore ne peut le dire. Cette grande fête nationale n'a pas été célébrée depuis 1913 et Lausanne lui a donné asile pour la dernière fois en 1876. Mais dès lors la guerre est venue; elle a tout bouleversé. Voilà pourquoi on ne peut dire encore s'il y aura ou non un tir fédéral dans notre ville en 1922.

Quoi qu'il en soit et en attendant une décision, nous proposons aux méditations des promoteurs de cette entreprise les lignes suivantes, publiées en 1863 par le *Journal de Genève*. Elles nous tombent par hasard sous les yeux.

« La *Nouvelle Gazette de Zurich* publie un appel de M. Streuli, ancien directeur des tirs zuricois, aux carabiniers suisses. Il part du fait que les tirs fédéraux deviennent de plus en plus une affaire de spéculation, et il propose de leur donner un tout autre caractère,

« Nos tirs fédéraux, dit-il, doivent désormais être entrepris pour le compte de la Confédération.

« Il propose, en outre, diverses modifications dans la distribution des prix qui, maintenant, sont trop souvent dus à un heureux hasard, plutôt qu'à une adresse exceptionnelle. Il désire aussi voir la cible de stand se combiner avec celle de campagne. »

Sincérité enfantine. — L'invité. — Quel magnifique dîner ! quels plats savoureux ! jamais je n'ai si bien mangé.

L'enfant de la maison. — Nous non plus.



LA FÉE AUX MIETTES

XV

Où l'on enseigne la seule manière honnête de passer la première nuit de ses noces avec une jeune et jolie femme, quand on vient d'en épouser une vieille, et beaucoup d'autres matières instructives et profitables.

Que cette nuit fut différente de celle qui l'avait précédée ! Le sommeil ne me retira pas ses prestiges; mais de quelles riantes couleurs il avait chargé sa palette ! que d'agréables caprices, que de délicieuses fantaisies il jetait à plaisir sur la toile magique des songes ! A peine eut-il lié mes paupières, que la décoration élégante, mais simple, de la maisonnette, fit place aux colonnades magnifiques d'un palais éclairé de mille flambeaux qui brûlaient dans des candélabres d'or, et dont l'éclat se multipliait mille fois dans le cristal des miroirs, sur le relief poli des marbres orientaux, ou à travers la limpide épaisseur de l'albâtre, de l'agate et de la porcelaine. Bientôt la lumière diminua par degrés, jusqu'à ne verser sur les objets indécis qu'un jour tendre et délicat, semblable à celui de l'aube quand les profils de l'horizon commencent à se découper sur son manteau rougisant. Je vis alors Belkiss, c'était elle, s'avancer modestement, enveloppée dans ses voiles comme une jeune mariée, et appuyer sur mon lit ses mains pudiques et son genou de lis, comme pour s'y introduire à mes côtés.

— Hélas ! Belkiss, m'écriai-je en la repoussant doucement, que faites-vous, et qui vous amène ici ? Je suis le mari de la Fée aux Miettes.

— Moi, je suis la Fée aux Miettes ! répondit Belkiss en se précipitant dans mes bras.

Tout s'éteignit et je ne me réveillais pas.

— La Fée aux Miettes ! repris-je en tressaillant d'un étrange frisson, car tout mon sang s'était réfugié à mon cœur. Belkiss est incapable de me tromper, et cependant je sens que vous êtes presque aussi grande que moi !

— Oh ! que cela te t'étonne pas, dit-elle, c'est que je me déploie.

— Cette chevelure aux longs anneaux qui flotte sur vos épaules, Belkiss, la Fée aux Miettes ne l'a point !

— Oh ! que cela ne t'étonne pas, dit-elle, c'est que je ne la montre qu'à mon mari.

— Ces deux grandes dents de la Fée aux Miettes,

Belkiss, je ne les retrouve pas entre vos lèvres fraternelles et parfumées.

— Oh ! que cela ne t'étonne pas, dit-elle, c'est que c'est une parure de luxe qui ne convient qu'à la vieillesse.

— Ce trouble voluptueux, ces délices presque mortelles qui me saisissent auprès de vous, Belkiss, je ne les connaissais pas auprès de la Fée aux Miettes.

— Oh ! que cela ne t'étonne pas, dit-elle, c'est que la nuit tous les chats sont gris.

Je craignais, je l'avouerai, que cette illusion enchantée ne m'échappât trop vite, mais je ne la perdis pas un moment; elle me fut fidèle au point de me faire penser que je m'endormais le front caché sous les longs cheveux de Belkiss; et, quand la cloche du chantier m'appela au travail, quand Belkiss s'enfuit de mes bras comme une ombre à travers les ténèbres mal éclairées du matin, il me sembla que je sentais encore à mon réveil ma joue échauffée de la moiteur suave de son haleine.

— Belkiss ! criai-je en sortant à demi de mon lit pour la retenir.

— J'y suis, mon ami, répondit la Fée aux Miettes, et voilà ton déjeuner préparé.

Elle y était en effet, la bonne vieille, et je la vis, à la lueur de sa lampe, accroupie devant la bouilloire.

— Eh ! pourquoi, Fée aux Miettes, vous lever de si grand matin ? ne puis-je me servir moi-même ?

— Tu n'en serais pas en peine, reprit-elle, mais je ne cède pas mes plaisirs; et celui de te rendre la vie facile et agréable est le plus doux qui reste à mon âge. Il ne m'en coûte rien d'ailleurs de me mettre avant le point du jour à ces petits soins du ménage. C'est ma coutume et mon goût, et ma santé s'en trouve mieux, surtout quand j'ai passé une bonne nuit. Mais à propos, Michel, comment as-tu dormi toi-même ?

— J'ose à peine vous le dire, ma chère amie, répliquai-je en balbutiant; mes rêves ont été si délicieux, que j'ai peur qu'ils ne soient coupables.

— Rassure-toi, digne Michel ! on n'en fait point d'autres dans ma maisonnette; et ce qui ajoute à leur prix, c'est qu'ils se renouvelleront toutes les nuits tant que tu me seras fidèle. Tu peux donc t'y livrer sans scrupule aussi longtemps que tu me garderas l'amitié que tu m'as promise, et ne crains pas que j'en sois jalouse. Les miens valent bien les tiens. (A suivre.)

Ch. NODIER.

Komm' la Lune ! C'est le titre de la revue de cette année au Grand Théâtre. Elle a trouvé jeudi les feux de la rampe. Ce fut une belle victoire. Elle n'a que deux jours de vie, cette revue, et déjà son succès bat son plein. On s'y presse. Oh ! c'est que rien n'y manque; l'esprit, la malice, la musique charment et réjouissent l'oreille, tandis que l'œil se délecte dans la contemplation de minois jolis, jolis à croquer, de costumes qui sont des merveilles et des décors, ma foi très réussis. MM. Tapie et Hayward, les auteurs, sont très fêtés. Ils le méritent pleinement. Rien ne manque à leur bonheur, car la recette sera bonne. Elle doit l'être, du reste. Il en coûte aujourd'hui pour monter si bien une revue si plaisante. Représentations tous les soirs et le dimanche en matinée.

Kursaal. — M. Wolf tient le plus gros succès de la saison avec la triomphale opérette : « La Veuve Joyeuse », reprise hier soir vendredi à Bel-Air. Il sera sûrement récompensé des lourds sacrifices qu'il s'est imposés en engageant spécialement pour cette opérette le fameux baryton Delaguerrière, qui a joué le rôle du Prince Danilo plus de 700 fois à l'Opéra de Paris. Quant à Mme Mary Pettdemange, c'est une Missia Palmieri idéale. Décors nouveaux appropriés, riches costumes, danses marsoviennes par « The Impérial Girls », tout est parfait.

M. Delaguerrière étant engagé à Marseille, il n'y aura que sept représentations jusqu'à mercredi inclus, avec une matinée dimanche, à 2 h. 30.

Royal Biograph. — La direction du Royal Biograph s'est assurée l'exclusivité pour Lausanne du dernier film tourné par l'exquise et regrettée Gaby Deslys. « Le Dieu du Hasard », tel est le titre du film remarquable. « Le Dieu du Hasard » est un roman très réaliste qui a pour cadre Paris, Nice, Deauville et ses courses. Gaby Deslys est une Gaby Balmser, dont les toilettes et les chapeaux font sensation; elle joue son personnage avec une émotion communicative. Cette œuvre artistique est un éclatant succès pour la cinématographie française. De plus c'est un spectacle qui peut être vu par chacun. Tous les jours, matinée à 3 heures et soirée à 8 ½ heures. Dimanche 21 courant, deux grandes matinées à 2 ½ h. et 4 ½ h. Vu l'importance du film, le prix des places est légèrement augmenté cette semaine.

J. MONNET, édit. resp.

Lausanne. — Imprimerie Pache-Varidel & Bron.